

Proposez vos idées... !!

Critère d'éligibilité des projets :

- répondre à l'intérêt général,
- être à but non lucratif,
- ne pas produire de conflits privés,
- s'inscrire dans les budgets alloués par la Ville (60 000 €) et Brest métropole (40 000 €).

Nous vous invitons à consulter le règlement général pour plus de renseignements.

Titre de mon / notre idée-projet

Descriptif rapide (des photos et davantage de renseignements peuvent être ajoutés au verso)

Où cette idée-projet sera installée ?

Bénéfices pour les habitants ?

Je présente cette idée projet,

Seul

Pour le groupe qui s'est constitué sur cette idée

pour un groupe existant*

Pour une association*

Pour une école*

* Préciser son nom :

Nom et coordonnées (adresse, mail, téléphone) du référent :

Joindre la liste des participants sur feuille libre en annexe avec les autorisations parentales éventuelles.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Budget participatif 2022-2023, particulièrement l'article 10-4 relatif au traitement des données relatives aux mineurs et l'avoir transmis aux membres du collectif.

Signature

